

Bateaux privés : privés de tout ?

Je viens de passer le mois de juillet sur les canaux avec mon bateau, un Bénéteau Flyer 701 absolument pas adapté à cet exercice. Qu'importe, le propos n'est pas là. Habitué à la mer, j'ai découvert le monde de l'eau douce, ces paysages tranquilles, son rythme nonchalant, ses écluses et ses... haltes nautiques.

Ces dernières m'ont scandalisé. Si certaines offrent eau et électricité contre quelques euros, d'autres ne proposent que quelques malheureux bollards. Mais le pire se découvre lorsqu'on a la prétention de prendre une douche ou de trouver des sanitaires. S'il y en a, c'est toujours payant. Bon, je veux bien lâcher un supplément sur le prix de la place de port si cela garantit la propreté et la commodité des lieux, ce qui est loin d'être le cas. Mais là où cela se corse, c'est qu'il est quasiment impossible de prendre une douche entre 18 heures et 9 heures... « Nous sommes une entreprise privée, Monsieur, nos bureaux sont fermés » !

La palme à Montargis où il n'y a pas plus de douches que de toilettes mais une superbe crottoir pour chiens le long du quai. Cerise sur gâteau, je me suis fait proprement viré de ma place par la police municipale, qui gère manu militari la capitainerie, car j'occupais l'emplacement d'un bateau-hôtel que je ne verrai jamais ! Mais il y a aussi Nemour, Nevers et quelques autres villes à montrer du doigt pour la nullité des installations.

En revanche, bravo à Châtillon-Coligny et à Ouzouer-sur-Trézée pour la gratuité, la gentillesse et l'accueil. Des exemples à suivre !

Cette découverte du monde fluvial a sur ce point été une déception. Si les bateaux de location ont droit à un traitement de faveur, les privés n'ont droit à rien...

Comment espérer développer une activité ainsi ? En revanche, pour la tuer, c'est bien jouer !

De telles mauvaises prestations sont inimaginables en mer. Connaissez-vous un seul port dans lequel vous ne pouvez pas prendre un douche quelle que soit l'heure ? Même en Albanie, on fait mieux que sur les canaux français...

Domage... Et même stupide de ne pas exploiter correctement ce réseau de rivières et de canaux qui pourrait attirer de nombreux touristes. Je sais bien que les retombées économiques sont limitées à trois ou quatre mois dans l'année. Mais quand même !

Et je n'évoque même pas le ravitaillement un carburant (diesel ET essence), un calvaire !

Constatations effectuées après un périple de 30 jours de Briare à Briare, par le canal Latéral à la Loire, le canal du Nivernais, l'Yonne, la Seine, le Loing, le canal du Loing et le canal de Briare. Avec un Bénéteau Flyer 701 (7,15 mètres, Volvo Penta V6 4,3 L, 225 ch).

Pierre Gary

PS: Bravo pour votre site, bravo pour votre engagement, merci pour votre gentillesse, nous nous sommes croisés à mon départ à Briare.